

Compte-rendu du CE du Siège

24 et 25 Novembre 2015



Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourgier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Luc Deléglise, Sonia Deputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:
Christian Fruchard

Nouvelle séance de CE, assez éprouvante. Beaucoup de polémiques souvent inutiles, un vrai risque de blocage de l'instance. Au terme de la première journée le président du CE a annoncé son intention de réunir le bureau dans le but de définir des règles de fonctionnement.

Consultation sur le projet de renouvellement des régies de diffusion de Malakoff

En vérité, ce projet ne concerne pas que le personnel des régies de diffusion. En effet, il aura un impact plus large, notamment sur l'emploi ; les services de la gestion des supports et des EVN sont concernés. La direction renvoie aux calendes grecques l'examen des effets de la dématérialisation sur ces services.

Lors de la réunion, ce point sur le projet de renouvellement a fait l'objet d'un laborieux débat qui s'est achevé dans la confusion. La direction technique a tenté de répondre aux inquiétudes exprimées. Elles concernent la formation, le suivi de la mise en œuvre, le rôle de la direction de la santé, l'ergonomie et l'organisation du travail.

La régie sera compatible HD. De nouvelles fonctionnalités vont être installées. Un espace détente sera créé. L'automatisation sera changée à l'issue d'un appel d'offres se poursuivant jusqu'en avril 2016.

Pour cette deuxième phase de modernisation, les travaux sur le bâtiment devraient se terminer à la mi-juillet 2016. L'intégration des systèmes se poursuivra jusqu'à mi-octobre pour une mise "on air" des deux nouvelles régies début 2017. La formation des personnels et la mise à l'antenne devraient suivre. Puis, transfert temporaire du nodal pour permettre les travaux dans l'actuel nodal. On terminera par la régie de continuité, pour laquelle les élus CGT sont toujours défavorables, le petit plateau, pour

lequel les élus CGT sont encore plus défavorables. Si pour la direction, ces deux dernières nouveautés devraient permettre d'enrichir les activités des chargés d'exploitation antennes, pour la CGT cela ne doit pas se faire au détriment des salariés de la fabrication.

Finition du projet mi 2017.

La direction espère que ce centre de diffusion restera compatible avec des évolutions futures qu'on ne connaît pas encore.

Pour la direction l'organisation en binôme des exploitants permettra de mieux partager le travail, offrira une plus grande souplesse dans la gestion des pauses.

Cependant, il semble que dans ce service, comme dans d'autres à Malakoff, la concertation avec les salariés soit difficile. Il serait utile que les recommandations de CE-DAET, expert pour le CHSCT de Malakoff, soient au moins prises en compte.

Consultation sur le projet de dépassement de la durée hebdomadaire du travail pour les collaborateurs du Dakar 2016

Le Dakar 2016 aura lieu en Argentine du dimanche 3 au samedi 16 janvier 2016, 13 étapes et 13 jours de course. 24 salariés sont concernés, 19 CDI et 5 CDD. France 2, France 3 et France 4 assureront la retransmission dans

diverses émissions. Plusieurs élus demandent si ces retransmissions correspondent à nos missions de service public...

La dérogation demandée est de 60 h pour les salariés au décompte horaire, à raison de

10 h de travail effectif par jour, 6 jours sur 7. Pour les salariés au forfait jour, aucune indication horaire.

Les élus CGT ont dénoncé ce fait et se sont abstenus sur le projet.

Adoption du nouveau règlement intérieur du CE Siège

Suite à la précédente séance de CE où l'adoption du projet de règlement intérieur avait été repoussée, le bureau du CE a revu la copie en l'expurgant de nombreux points

litigieux.

Il a toutefois maintenu des dispositions qui accordent un pouvoir excessif au secrétaire, comme la possibilité de récuser les experts invités par

d'autres syndicats ou d'écarter des différentes commissions les élus des autres syndicats. Pour ces raisons les élus CGT ont voté contre.

Plan de formation 2016

Les élus ont "pris acte" du projet de plan de formation 2016 pour le Siège. La res-

ponsable de la formation s'est surtout employée à faire de la pédagogie, compte tenu des

évolutions liées à la loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle. L'enveloppe

du financement de la formation va s'en trouver notablement réduite. Pourtant la direction envisage de former un nombre de stagiaires plus important. Elle mise sur l'optimisation budgétaire.

Le principal prestataire est l'Université (UFTV). Les actions stratégiques transversales représentent les trois quarts du budget prévisionnel. Plusieurs formations structurantes ont été glissées sur 2016 en raison de retards. Caméscopes, CDE, PLANIF, OSCAR avec les formations liées au déploiement d'I.Fab

HD.

Elles seront complétées par des formations liées aux politiques de l'entreprise (FOR/tuteurs, diversité, prévention RPS, offre managériale, etc.) et aux formations liées à l'évolution des métiers (offre d'info numérique des rédactions nationales, cursus JCC, contrôle de gestion, personnel paie, conseillers de programmes, OPV, chargés de production).

Les formations relatives au domaine des technologies et de l'innovation représentent presque la moitié de l'enga-

gement en nombre de stagiaires, d'heures de formation et de budget. Viennent ensuite l'information, les programmes et la gestion d'entreprise.

Plusieurs questions sont posées sur le CPF (compte personnel de formation) voir la Lettre hebdomadaire de la CGT sur ce sujet. RDV est pris pour la négociation d'un accord d'entreprise qui en améliorera les dispositions.

Rapport égalité hommes/femmes 2014

La loi Rebsamen va sérieusement raboter les droits des CE en supprimant le rapport annuel sur la situation comparée hommes/femmes (RSC), un outil essentiel pour mesurer les écarts. La direction attend le décret d'application et déclare que si ce décret n'est pas suffisant, elle fera des propositions pour l'améliorer. Pourtant elle ne s'engage pas à maintenir les indicateurs existants. Par ailleurs la Loi Rebsamen offre à l'employeur la possibilité de négocier les salaires tous les 3 ans et non plus tous les ans, comme c'est le cas actuellement avec la NAO. Ce serait une régression sociale intolérable car c'est l'un des moyens de réduire les écarts de salaire entre les

hommes et les femmes.

Au Siège la situation des femmes a un peu évolué depuis la signature des accords de 2007 et de 2014 mais il reste beaucoup à faire du côté de l'accès des femmes à l'encadrement, de l'égalité salariale, de la formation professionnelle, du rééquilibrage dans les recrutements, des carrières freinées par les maternités, des temps partiels contraints, de la précarité.

Au Siège, les femmes représentent 48 % des effectifs mais 64 % des hommes touchent les salaires les plus élevés.

La direction souligne que la part des femmes dans l'encadrement supérieur et leur

pourcentage dans les effectifs ont augmenté grâce au PDV (un plus grand nombre d'hommes parmi les salariés âgés a quitté l'entreprise.)

Toujours selon la direction, le pourcentage de temps partiels contraints ne dépasserait pas 9% à FTV. La CGT dénonce les temps partiels contraints, les temps partiels refusés (refus de plus en plus fréquent de les accorder) et les temps partiels "dissuasifs", résultant d'une application volontairement discriminatoire des jugements en cas de requalifications juridiques (des plannings hebdomadaires plafonnés à 17 h par exemple).

Bilan social 2014

Ce point est remis à l'ordre du

jour du CE pour la troisième

fois consécutive.

La CGT a signalé des manques concernant des accidents de travail ou des maladies professionnelles dans les services JRI des rédactions du Siège, aussi bien en

ce qui concerne des CDI que des CDD. La question sera traitée lors du CE extraordinaire sur la santé interrompu le 10 novembre et qui se poursuivra le 7 décembre.

La direction considère que le point sur le bilan social est clos.

Constitution des commissions du CE Siège

Compte tenu de leur mode de composition (le bureau fait appel à tous les salariés pour

mieux filtrer les élus des autres syndicats), les élus CGT se sont abstenus sur le

vote de l'ensemble des commissions.

Bilan logement 2014

Suite à la réforme du 1 % logement à partir de 2016, il n'y aura plus qu'un seul organisme collecteur à la place des cinq actuels. L'objectif est de faire des économies d'échelle. Le dispositif sera ouvert de façon équitable à l'ensemble des employeurs et devrait pénaliser les grosses entreprises comme France télévisions.

Le logiciel Log&moi de demande de logement a été lancé en juin 2014. Il va être amélioré fin 2015.

Pour 2014 il y a eu 54 réservations, 14 prêts accession (25 000 € maxi à un taux de

1,25 %), 18 dossiers Locapass (500 € de dépôt de garantie maxi), 13 prêts travaux (10 000 € à 2,25 %, ramené à 1 % en 2015).

Les salariés peuvent trouver des informations dans Monespace et instruire leur dossier dans Log&moi. La demande est validée par la RH puis par le service logement.

Les critères de sélection dépendent du bailleur social. Des critères d'urgence, établis par les assistantes sociales, permettent un traitement prioritaire en cas de naissance, séparation, chômage du con-

joint, baisse de revenus, handicap/maladie, insalubrité constatée, etc.

La bourse au logement via Monespace a permis de loger 9 salariés dans le parc social (c'est peu). Locservice est un service de location dans le parc privé qui permet de s'inscrire et d'être contacté directement par les propriétaires. 182 demandes de location ont été traitées en 2014 dont la moitié a été satisfaite.

Plan de charges d'activité de fabrication du Siège, de Malakoff et de Vaise

Siège

La direction annonce un nouveau rallongement de l'émission *Télématin*. L'émission *C'est au programme* ne devrait plus être en direct mais enregistrée les après-midi.

Toute une histoire, tourné à

Saint Cloud, va aussi changer d'organisation avec une session le matin et deux l'après midi. Cela devrait permettre de fluidifier l'activité et de réduire les débords.

La CGT a rappelé son souci de sauvegarder de bonnes conditions de travail pour tous les salariés (plateaux, régies,

productions, rédactions) travaillant sur ces émissions, souvent en horaire décalé.

La CGT reste également vigilante pour que les secteurs tournent et travaillent, y compris le secteur de la construction décors.

A fin septembre 2015, l'activité

des plateaux du Siège est inférieure à la prévision alors que cette prévision était déjà en retrait par rapport au réalisé 2014. C'est aussi le cas pour Horace Vernet (France 5).

Pour la direction, cela s'explique par les JO de Sotchi, l'arrêt de la fabrication de certaines émissions pendant l'été (*Le Lab Ô, D'un monde à l'autre, C'est au programme*) ou la réduction de leur nombre de diffusions (*Stade 2*). La post production est elle aussi en baisse.

Bonne nouvelle toutefois, l'internalisation de *T'as tout com-*

pris, première émission de France 4 fabriquée en interne (mieux vaut tard que jamais !), ainsi que quatre numéros des lundis de l'histoire.

Malakoff

L'activité des régies-plateaux de Malakoff est nettement inférieure à la prévision.

Des problèmes sont à nouveau signalés à la direction concernant l'activité des scriptes, des techniciens d'exploitation vidéo et audiovisuelle, des chefs-monteur(se)s et des opératrices d'habillage, depuis l'arrêt de l'AITV entre

autres. Ces mêmes opératrices d'habillage feraient aussi du prompteur sans que cela ne soit ni discuté, ni encadré.

Vaise

La direction admet que les chiffres 2014 présentés dans le document, sont erronés. Il apparaît que le plateau est fortement sous-employé. L'activité et le plan de charge n'ont pas changé depuis que Vaise fait partie du réseau.

Projet d'évolution de la direction des achats hors programmes

Le rôle de la direction des achats est d'aider les directions opérationnelles à mieux réaliser leurs achats. Pour faire face à l'augmentation de son activité et aux nouvelles obligations juridiques, cette direction doit se réorganiser en

incluant la partie juridique.

Trois binômes acheteurs/juristes seront créés pour permettre aux acheteurs de se consacrer pleinement à leur activité (100 appels d'offres par an pour un montant de 150 M € par acheteur). Ainsi ren-

forcée la direction des achats pourra mieux répondre aux procédures d'appels d'offres et dégager plus de marges de manœuvre pour les programmes.

Point sur la Web radio de Malakoff

La direction de la radio de Malakoff a décidé d'augmenter considérablement le plan de charges de la Web radio à la rentrée de septembre...

Matin 1ère et *Allô la Planète*, deux émissions quotidiennes ont été lancées sans moyens

supplémentaires "Il n'y a pas de surcharge de travail" affirme la direction, "on utilise les trous de vacances" (...) "on va re-ventiler les budgets" ajoute-t-elle. Bref, l'offre nouvelle à coût constant.

La direction a pensé à tout...

sauf à consulter le CE et le CHSCT !

Pour les élus, il s'agit bien d'un délit d'entrave et, à l'initiative des élu-e-s CGT, une motion a été adoptée pour saisir l'inspection du travail.

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 1er décembre 2015

Prochain CE :
07 décembre 2015

D'ici là, vos élus CGT se tiennent à votre disposition

CGT France télévisions Siège
Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04